



**#LYCÉE
DU FUTUR**
NORMANDIE

EXPÉRIMENTATIONS - SAISON 2

INVENTER POUR AVANCER



RÉGION
NORMANDIE

PRÉAMBULE

La Région Normandie a engagé en 2017 la démarche Lycée du Futur autour de 6 axes prioritaires :

- Sensibiliser les jeunes Normands au monde qui les entoure
- S'inscrire dans une démarche de développement durable
- Ouvrir les lycées au monde de l'entreprise
- Renforcer l'accès à la culture, à l'art, à la musique et au sport
- Préparer les lycéens à poursuivre leurs études supérieures et favoriser la persévérance scolaire
- Mettre le numérique au service de la pédagogie et des lycéens

L'émergence de nouveaux projets innovants

Après une première édition du Lycée du Futur qui a confirmé l'intérêt des lycées normands à proposer et réaliser des projets innovants, la Région Normandie lance une deuxième série d'expérimentations en 2019. Elle constituera une opportunité d'explorer de nouvelles thématiques du Lycée du Futur, en complément des sujets mis en avant en 2017. Ces projets, au service de la réussite éducative de nos lycéens, porteront sur la valorisation des lycées auprès des entreprises, le développement des pratiques culturelles, des usages du numérique et de la maîtrise de l'anglais.

« *Les lycées normands ont su démontrer par leur mobilisation que la Normandie est une terre d'innovation en matière d'éducation. Notre volonté est de poursuivre notre démarche de progrès pour apporter aux jeunes les conditions de réussite, d'épanouissement et de fierté qui leur permettront de s'ouvrir vers un avenir à la hauteur de leurs ambitions.* »

Un principe commun, l'expérimentation

La Région Normandie souhaite impulser des expérimentations, à partir des initiatives des lycées, portées par des équipes projets associant élèves et membres de la communauté éducative. Une fois les projets réalisés, une évaluation sera réalisée pour mesurer l'effet de l'expérimentation sur les pratiques, les conditions d'étude, le bien-être et, plus largement, sur la réussite des jeunes Normands.

Hervé MORIN
Président de la Région Normandie



RENFORCER LES LIENS
AVEC LES ENTREPRISES

**FAVORISER LA
RENCONTRE DES
LYCÉENS AVEC LES
ENTREPRISES**

FILM DU SAVOIR-FAIRE

CONTEXTE

Les lycées dispensant des formations professionnelles et technologiques doivent mobiliser régulièrement les entreprises pour des visites, des stages et projets communs. Les compétences et les plateaux techniques gagnent à être encore plus visibles à l'échelle de la Normandie mais aussi à l'étranger, pour favoriser la réussite, l'orientation, l'ambition et l'insertion professionnelle des lycéens.

La transformation de la voie professionnelle prévoit la réalisation de chefs-d'œuvre par les lycéens en formation Bac Pro et CAP. La connexion de ces projets avec des besoins du monde économique serait une réelle plus-value dans les expériences acquises tant en terme opérationnel que relationnel.

OBJECTIFS

La Région Normandie souhaite soutenir ces lycées pour valoriser leurs savoir-faire auprès des entreprises. Les relations créées seront l'occasion de mettre en place des projets communs, notamment sous l'angle Recherche & Développement ou prototypage. Ces projets permettront de capitaliser sur les expertises des lycées participants et de valoriser la richesse de leurs compétences.

Avec la création d'un film en français et en anglais, les lycées et lycéens pourront disposer d'un outil de communication de qualité professionnelle pour rechercher des partenaires du secteur économique, voire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

BÉNÉFICIAIRES

10 lycées publics normands dispensant des formations professionnelles et technologiques et les lycéens scolarisés dans ces établissements.

MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LA RÉGION NORMANDIE

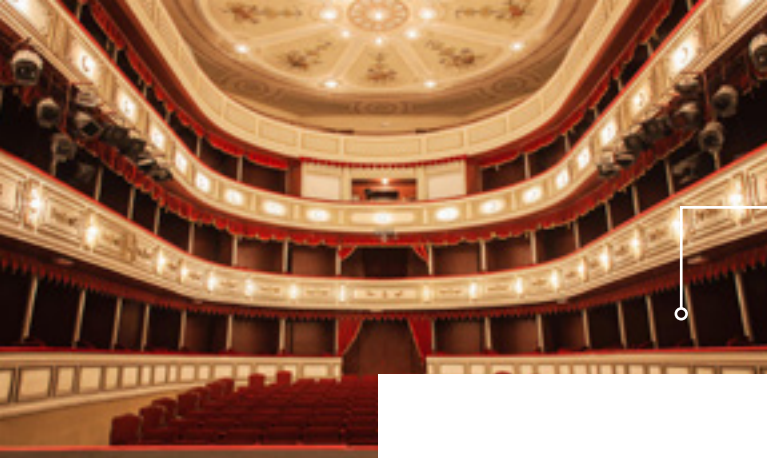
La Région financera la réalisation d'un film de type communication interprofessionnelle en français et en anglais pour chaque établissement retenu.

Un accompagnement sera apporté pour la rédaction du cahier des charges et de scénario axé sur les atouts favorables à la création de partenariat avec le secteur économique au niveau régional, national et international. La qualité des apprentissages, l'expertise des équipes enseignantes et les équipements techniques performants seront au cœur du projet.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque lycée candidat devra transmettre un dossier composé des pièces suivantes :

- lettre d'engagement du proviseur
- groupe projet au sein du lycée intégrant un référent et des lycéens
- projet d'établissement et lien avec le projet
- formations et secteurs économiques ciblés
- stratégie de communication et de diffusion de la vidéo
- types de partenaires recherchés



DÉVELOPPER LES
ACTIVITÉS CULTURELLES

LA CULTURE, C'EST MON DROIT !



**SOUTENIR DES
ACTIONS ÉDUCATIVES
CRÉÉES PAR ET POUR
LES LYCÉENS**



CONTEXTE

La Déclaration-Charte des acteurs et actrices culturels de Normandie a été initiée le 15 juillet 2018 avec l'appui de la Région Normandie. Les signataires, s'engagent en 10 points à agir positivement contre les discriminations dans les pratiques culturelles et artistiques en Normandie. Les jeunes sont une cible privilégiée.

OBJECTIFS

La Région souhaite développer la pratique d'activités culturelles et artistiques des lycéens grâce à des projets montés par eux-mêmes, avec l'appui d'un référent culturel au sein de l'établissement, et mis en œuvre sur l'année scolaire 2019-2020.

Les lycéens, par le biais d'une implication du CVL (Comité de Vie Lycéenne) ou représentants d'élèves, seront les créateurs de l'action sur des thématiques autour du cinéma, les arts visuels, les spectacles vivants, le patrimoine, le livre et la lecture.

Ils devront ainsi s'organiser, se mobiliser et se responsabiliser sur le montage du projet dans un cadre fixé par l'expérimentation :

- budget maximal de 6 000 € ;
- respect de la Déclaration-Charte des acteurs et actrices culturels de Normandie (charte disponible sur normandie.fr) ;
- respect de la Charte pour la pratique artistique et culturelle (charte disponible sur le site Education.gouv.fr).



BÉNÉFICIAIRES

Les lycéens de 10 lycées publics ou privés



MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LA RÉGION NORMANDIE

La Région financera le lycée porteur du projet dans la limite d'une enveloppe de 6 000 €.

Un soutien pourra être apporté pour faciliter la mise en relation des équipes lycées avec des acteurs culturels normands signataires de la charte pouvant apporter leur appui, expertise et participation aux projets favorisant la découverte des arts et la pratique d'activités culturelles et artistiques.



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque lycée candidat devra transmettre un dossier composé des pièces suivantes :

- lettre d'engagement du proviseur
- groupe projet du lycée intégrant un référent et les lycéens
- projet d'établissement et lien avec le projet
- l'objectif, la nature et le public cible de l'action
- l'organisation projet à mettre en place pour la construction du projet
- le calendrier cible



UTILISER LES ÉQUIPEMENTS
NUMÉRIQUES PERSONNELS

LYCÉENS CONNECTÉS



**AVEC / APPORTEZ
VOTRE ÉQUIPEMENT
PERSONNEL DE
COMMUNICATION**

CONTEXTE

Les équipements informatiques modernes facilitent la vie nomade et l'accès aux services numériques. Au travers du développement des smartphones, des tablettes et des ordinateurs portables, les usages évoluent... et les pratiques des lycées aussi.



OBJECTIFS

La Région Normandie souhaite évaluer l'intérêt d'utiliser les équipements numériques personnels des élèves et enseignants au sein des lycées, pour un usage pédagogique et scolaire.

Derrière le concept porté par le sigle AVEC « Apportez Votre Equipement personnel de Communication », ou en anglais BYOD « Bring Your Own Device », il s'agit d'explorer les usages pertinents, les enjeux et les problématiques soulevés par l'utilisation des équipements numériques individuels.



BÉNÉFICIAIRES

- 5 lycées publics normands accompagnés pendant 3 ans pour l'intégration des équipements AVEC à partir de la rentrée scolaire 2019.
- Les lycées publics et privés volontaires pour être impliqués dans le suivi de cette expérimentation.



MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LA RÉGION NORMANDIE

La Région accompagnera les équipes projets des 5 lycées expérimentateurs pour formaliser les objectifs, les modalités de mise en œuvre et le périmètre d'usage des équipements AVEC.

Ces lycées, avec les autorités académiques et ses partenaires experts, pourront s'appuyer sur des ressources disponibles au sein de l'Espace Numérique de Travail (ENT), ainsi que sur de nouveaux outils innovants déployés spécifiquement.

L'évaluation de cette expérimentation sera conduite en partenariat avec un chercheur du Centre interdisciplinaire de recherche normand en éducation et formation afin de mesurer l'adoption de ces nouvelles pratiques par tous les acteurs du projet, leur impact sur la réussite et les comportements des lycéens, les moyens de régulation et d'accompagnement. À terme, des préconisations de mise en œuvre seront formalisées pour envisager un déploiement à plus grande échelle sur le territoire normand.



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Une pré-sélection sera établie par la Région et les partenaires compte tenu de la nécessité de répondre à des critères techniques favorables à l'expérimentation et d'obtenir un panel représentatif du territoire normand. L'accord des établissements, dont celui du Conseil d'administration, sera indispensable à une mise en œuvre opérationnelle.

Les lycées particulièrement motivés peuvent faire acte de candidature en répondant à cet appel à manifestations d'intérêt par lettre argumentée du proviseur.



PRATIQUER L'ANGLAIS
EN IMMERSION

NORMANDIE LANGUE 2.0



OUVRIR DES STAGES
À TOUS LES ÉLÈVES
MOTIVÉS DE SECONDE



CONTEXTE

La Région Normandie, en partenariat avec les Autorités académiques, accompagne depuis plusieurs années les jeunes Normands dans l'apprentissage de l'anglais grâce au dispositif Normandie Langue.

OBJECTIFS

L'objectif est notamment d'accompagner les lycéens pour qu'ils mettent à profit les acquis pédagogiques pour communiquer en dehors de la classe et créer des liens.

À travers différentes activités, il s'agit de lever les freins des lycéens à s'exprimer dans une langue étrangère et de valoriser la maîtrise de l'anglais oral comme levier de projet personnel (voyages), d'études ou professionnel (stage, emploi) à l'étranger.

Cette session sera l'occasion de porter plusieurs expérimentations :

- accueillir des lycéens scolarisés en Maisons Familiales et Rurales,
- mobiliser les réseaux sociaux et les établissements d'enseignement supérieur pour impliquer des étudiants allophones, véritables ambassadeurs culturels et linguistiques,
- organiser un design thinking* avec les équipes des lycées accueillants pour soutenir la création de programmes d'activités au plus proche des centres d'intérêt des lycéens et des enjeux actuels,
- valoriser la participation des lycéens par l'attribution d'un badge numérique à la fin de la session (outil de valorisation d'implication et d'expérience)...



BÉNÉFICIAIRES

Normandie Langue est ouvert à tous les élèves motivés de tout niveau en classe de Seconde générale, technologique ou professionnelle. Les élèves sont hébergés en internat pendant toute la durée du stage.



MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LA RÉGION NORMANDIE

Normandie Langue prend la forme d'un stage d'anglais recréant les conditions de la mobilité et de l'immersion, du 24 au 28 juin 2019, dans une vingtaine de lycées répartis sur l'ensemble du territoire normand. L'animation du stage, supervisée par des enseignants d'anglais, est assurée par des intervenants étrangers.

La Région Normandie prend en charge l'ensemble des frais (hébergement, restauration, frais d'organisation des activités et des sorties, rémunération des différents intervenants-professeurs référents, intervenants étrangers et surveillants d'internat).



MODALITÉS DE PARTICIPATION

Une sélection des lycées accueillants a été effectuée sur la base d'un appel à projets lors du premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019.

Les lycéens volontaires peuvent s'inscrire jusqu'au 3 février 2019 sur la plateforme numérique accessible sur le QRCode ci-contre :



Design thinking : atelier de co-créativité*

LES MODALITÉS POUR PARTICIPER

LA RÉGION
NORMANDIE
RÉUNIRA UN
COMITÉ DE
SÉLECTION DÉBUT
AVRIL 2019

CALENDRIER 2018-2019 (HORS NORMANDIE LANGUE 2.0)

- **Janvier 2019** : lancement de la saison 2 #LycéeDuFutur
- **30 mars 2019** : date limite de remise des candidatures
- **Avril 2019** : sélection et annonce des lycées retenus
- **Mai à Juin 2019** : prise de contact et préparation
- **Septembre 2019** : mise en œuvre des projets

CANDIDATER EN TANT QU'ÉTABLISSEMENT

- Transmettre les candidatures avec les pièces requises avant le 30 mars 2019 à l'adresse suivante : lycee-du-futur@normandie.fr

SÉLECTION DES PROJETS

La Région Normandie réunira un Comité de sélection associant les Autorités académiques début avril 2019 et statuera sur les dossiers transmis par les établissements selon les critères suivants :

- faisabilité technique et cohérence avec les programmes de travaux et d'équipements en cours ou réalisés
- innovation dans les usages et les impacts en équipements
- large panel de modèles d'expérimentations
- lien avec le projet d'établissement du lycée pour une approche globale
- implication des lycéens et des équipes pédagogiques
- approche innovante pour l'acquisition des compétences
- cohérence avec la mise en œuvre des réformes
- équilibre territorial (territoire normand, rural/urbain)
- représentativité des voies de formation (générale/technologique/professionnelle)



#LYCÉE DU FUTUR

NORMANDIE

CONTACTS :

lycee-du-futur@normandie.fr

Équipe projet lycée du futur :

frederique.boff@normandie.fr 02 32 76 38 25

guillaume.feret@normandie.fr 02 35 52 21 62



RÉGION
NORMANDIE

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50 523 - 14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98 - Fax : 02 31 06 95 95
www.normandie.fr